

Challenge LBFA 2019

Catégories : Cadets et Cadettes

Epreuve : Triathlon

Règles et procédure :

- Un appel à candidature est lancé aux clubs pour l'organisation d'un ou plusieurs triathlons. En concertation avec les comités provinciaux respectifs, les clubs candidats introduisent leur(s) compétition(s).
 - Les épreuves du triathlon doivent être communiquées à la LBFA par le club **pour le 14 janvier 2019** (lbfa@skynet.be via le formulaire joint). Dans le programme annexe du triathlon, le club organisateur ne peut pas prévoir les mêmes épreuves que celles du triathlon pour les cadets. Le Challenge se déroulera du 1 avril au 18 août inclus.
 - Le triathlon prévoit une course, un saut et un lancer dans les épreuves prévues dans l'octathlon chez les hommes : 100m, 100mh, 1000m, longueur, hauteur, perche, poids, javelot et l'hexathlon chez les dames : 80mh, 800m, hauteur, longueur, poids et javelot.
 - Le challenge sera organisé à condition d'avoir au moins 8 triathlons prévus au calendrier. Il n'est pas nécessaire d'avoir un triathlon par province ou, à l'inverse, il peut y en avoir plusieurs.
 - Les athlètes choisissent librement les triathlons dans le calendrier, ils doivent **en terminer au moins trois**.
 - Les candidats s'inscrivent avant la compétition au triathlon. Le groupe des participants est identifié dès le début de la compétition et n'est pas mélangé avec les athlètes ne participant pas au triathlon.
 - La réglementation est identique à celle des épreuves combinées (nombre essais, faux départ, vent)
 - Le classement sera réalisé par le club à la fin du meeting en utilisant la table des épreuves combinées.
 - Le classement final du challenge sera réalisé par la LBFA. Seuls les athlètes licenciés à la LBFA seront classés.
 - La LBFA publiera les classements intermédiaires possibles en cours de saison.
 - Le challenge récompensera en équipements les 8 meilleurs garçons et filles en reprenant le total de leurs 2 meilleurs triathlons. Les prix seront remis lors des Championnats LBFA cadets-scolaire du 25 août.
-